



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte

Question écrite n° 54701

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la carte Vitale 2. La carte Vitale 2 doit remplacer la carte vitale 1, lancée il y a un peu plus de dix ans et devenue obsolète aujourd'hui du fait notamment d'un manque de mémoire dans sa puce et d'un manque de sécurité. Ainsi la carte vitale 2 sera dotée d'une puce plus importante dont les données seront cryptées. Elle contiendra des données d'urgence. Elle sera la clef d'accès au dossier médical personnel et sera individualisée notamment par l'apposition d'une photo sur la carte et dans la puce. Des fonctionnalités lui seront rajoutées pour lutter contre les abus et pour améliorer la qualité des soins. Cette carte devait être lancée dès 2006. Il ne semble pas qu'aujourd'hui il y en ait en circulation. En conséquence, il lui demande de lui indiquer quand la carte Vitale 2 sera disponible et de lui préciser les raisons du retard de sa mise en place.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54701

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6888

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)